



## RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

*Du jeudi 20 novembre 2025*

L'an **deux mil vingt-cinq**, le vingt du mois de novembre à **vingt heures**,  
Le Conseil municipal de la Commune de **Saint-Rémy** dûment convoqué, s'est réuni en session  
ordinaire, à la Mairie sous la présidence de **Monsieur PELTIER Jacky, Adjoint au Maire**.

Date de convocation du Conseil municipal : **le 14 novembre 2025**

**ÉTAIENT PRÉSENTS** : M. PELTIER Jacky, M. BAILLET Eric, Mme GIROIRE Anita, M. VERDON Laurent, Mme SAVIEUX Danielle, M. GUILLOTEAU Régis, Mme MAUDUIT Sylvie, Mme MASSÉ Jackie, M. VIVIER Luc, M. RENOUX Stéphane, Mme ROBERT Laurence.

**ABSENTS EXCUSÉS** : Mme MAILLARD Élisabeth, Mme CANOINE Justine, M. SOULET Aurélien, M. GUITTON Davy.

**POUVOIRS**: Mme MAILLARD Elisabeth donne pouvoir à M PELTIER Jacky, M GUITTON Davy donne pouvoir à M GUILLOTEAU Régis.

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : Mme Jackie MASSÉ.

====\*====\*====\*====\*====\*====\*====\*====\*====\*====

Monsieur l'Adjoint au Maire demande à l'assemblée s'il y a des observations concernant le procès-verbal de la réunion du 16 octobre 2025. Aucune autre remarque n'est formulée, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des membres présents. Le procès-verbal est visé par Monsieur l'Adjoint au Maire et le secrétaire de séance.

====\*====\*====\*====\*====\*====\*====\*====\*====\*====

L'ordre du Jour est le suivant :

## Délibérations :

- 1- Renouvellement de la convention de l'entretien de la ZAE*
  - 2- Creation d'un poste au sein du groupe scolaire*
  - 3- Modification de la regie pour l'encaissement de la vente du livre sur Saint-Remy*
  - 4- Choix devis salon de coiffure (convecteur, VMC, leds)*
  - 5- Choix devis seche-linge de l'cole*

## Informations :

- ✓ *Bilan de la 5<sup>ème</sup> saison*
  - ✓ *Repas des séniors*
  - ✓ *Organisation des vœux du maire*

## Dates à fixer :

- Réunion d'adjoints : mardi 09 décembre 2025 à 18h30
  - Réunion commission aménagement du territoire : lundi 08 décembre 2025 à 18h30

## Questions diverses :

- ## • Visite du Sénat

## DÉLIBERATIONS

### 1- Renouvellement de la convention de l'entretien de la Zone d'Activité Economique (ZAE) (DE 2500076)

M l'Adjoint au Maire rappelle l'objet de la convention de prestations de services entre la Communauté d'Agglomération du Niortais et la commune de Saint-Rémy, à savoir que la CAN ne dispose pas de moyens propres et suffisants pour assurer ses compétences en matière d'entretien et de fonctionnement des voiries, réseaux et espaces verts des ZAE.

En conséquence la CAN sollicite une prestation de services auprès de la commune de Saint-Rémy pour assurer les missions correspondant à ces compétences.

La présente convention est établie pour une durée d'un an à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026 et est tacitement renouvelable 3 fois.

Le montant de la contribution estimative est de 1 100,00 € (frais de gestion administrative et financière inclus).

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve, à l'unanimité, la convention de prestations ZAE et autorise sa signature.**

### 2- Création d'un poste au sein du groupe scolaire (DE 2500077)

Monsieur l'Adjoint au Maire propose à l'assemblée délibérante la création d'un emploi non titulaire sur le grade d'adjoint technique territorial pour le groupe scolaire de la Plaine à raison de 23,36 heures hebdomadaires annualisés à compter du 01 janvier 2026.

L'agent sera recruté par contrat suivant l'article 3-3 5° de la loi du 26/01/1984, en qualité d'agent non titulaire pour occuper un emploi qui dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

**Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, approuve, à l'unanimité, la création d'un emploi non titulaire sur le grade d'adjoint technique à temps non complet sur le niveau de recrutement échelle C1, échelon 1.**

### 3- Modification de la régie de recettes 23409 « produit divers » (DE 2500078)

Monsieur l'Adjoint au Maire rappelle que la régie de recettes 23409 permet l'encaissement de produits divers liés à la cantine, garderie et l'ALSH,

Monsieur l'Adjoint au Maire rappelle que la commune a fait éditer un ouvrage sur Saint-Rémy (« Saint-Rémy, entre tradition et modernité » aux éditions la Geste) et souhaite le proposer à la vente aux administrés

Monsieur l'Adjoint au Maire informe le Conseil Municipal qu'il est donc nécessaire d'apporter une modification de la régie de recettes 23409 afin d'encaisser le produit de la vente du livre sur Saint-Rémy

Monsieur l'Adjoint au Maire propose d'ajouter le produit de la vente du livre sur Saint-Rémy pour l'encaissement sur l'article 7088 dont l'encaissement se fera par chèque ou carte bancaire uniquement.

Monsieur l'Adjoint au Maire propose de vendre le livre à un montant de 29.90 €.

**Le conseil municipal, après avoir délibéré, approuve, à l'unanimité cette modification.**

#### 4 – modification de l’arrêté du mandataire suppléant de la régie de recettes (DE 2500079)

Monsieur l’Adjoint au Maire propose de modifier le mandataire suppléant de la régie 23409 « produits divers » et de nommer Madame Françoise FOUCHIER.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil municipal, **approuvent, à l’unanimité, la modification du mandataire suppléant.**

#### 5 – devis changement des luminaires du salon de coiffure (DE 2500080)

Monsieur l’Adjoint au Maire informe les membres du conseil municipal que les luminaires du salon de coiffure sont obsolètes, par conséquent des travaux de remplacement des luminaires par des leds sont prévus. Des devis ont donc été demandés qui sont les suivants :

Désignation	Entreprises	Prix HT	Prix TTC
Remplacement de 9 spots encastrés par des leds	EI COLLON ELECTRICITE	659.00 €	790.80 €
Remplacement de 9 spots encastrés par des leds	AG HOME SERVICES	404.55 €	485.46 €

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil municipal, **approuvent, à l’unanimité, le devis de l’entreprise AG HOME SERVICES pour un montant de 485.46 € TTC.**

#### 6 – devis changement des convecteurs et de la VMC du salon de coiffure (DE 2500081)

Monsieur l’Adjoint au Maire informe les membres du conseil municipal que les convecteurs et la VMC du salon de coiffure sont vétustes, par conséquent des travaux de remplacement sont prévus. Des devis ont donc été demandés qui sont les suivants :

Désignation	Entreprises	Prix HT	Prix TTC
Chauffage Thermor Bilbao et VMC simple flux	EI COLLON ELECTRICITE	2 321.86 €	2 786.23 €
Chauffage Thermor Kenya et VMC	AG HOME SERVICES	2 054.98 €	2 465.98 €

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil municipal, **approuvent, à l’unanimité, le devis de l’entreprise AG HOME SERVICES pour un montant de 2 465.98 € TTC.**

#### 7 – devis sèche – linge de l’école (DE 2500082)

Monsieur l’Adjoint au Maire informe les membres du conseil municipal de la nécessité de changer le sèche-linge de l’école qui est en panne, pour cela des devis ont été demandés et qui sont les suivants:

Désignation	Entreprises	Prix HT	Prix TTC
Sèche-linge LISTO	CONNEXION	328,68 €	394,42 €
Sèche-linge ELECTROLUX	BOULANGER	499,99 €	599,99 €
Sèche-linge ELECTROLUX	ESPACE CULTUREL LECLERC	499,92 €	599,90 €

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil municipal, **approuvent, à l'unanimité, le devis de l'entreprise BOULANGER pour un montant de 599,99 € TTC.**

## INFORMATIONS

- Bilan 5<sup>ème</sup> saison : M Baillet informe que 12 500 personnes ont participé au festival 5<sup>ème</sup> saison en 2025 dont 250 personnes sur Saint-Rémy, 81 artistes se sont produits lors de 24 représentations sur 21 communes. La commune de Saint-Rémy souhaite renouveler sa participation à l'édition 2026.
- Repas des séniors : l'organisation suit son cours.
- Organisation des vœux du maire : la date retenue est le 9 janvier 2026 à 19h.

## DATES A FIXER

- Réunion d'adjoints : mardi 09 décembre 2025 à 18h30
- Réunion commission aménagement du territoire : lundi 08 décembre 2025 à 18h30.

## QUESTIONS DIVERSES

- Visite du Sénat : un courrier devra être rédigé pour les élus du CME participant au voyage, ils seront accompagnés du conseil municipal.
- Réunion du CME : mercredi 14 janvier 2026 à 17h30.
- Travaux route de Benet : l'entreprise interviendra dès que le temps lui permettra afin de réparer la route abimée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est clôturée à 22 h00.